



Province de NAMUR  
**COMMUNE DE GESVES**

**Service Taxes**

Agent traitant : Chantal VANART

☎ 083/670.336

☎ 083/670.210

✉ chantal.vanart@publilink.be

**Camps vacances – Réservation d'un conteneur à puce**

La demande doit être introduite (par courrier, fax ou mail)  
au minimum **15 jours avant le début du camp**

Je soussigné(e) :	
Adresse	
Tél.	E-mail :
Représentant l'Association :	
déclare organiser un camp	
Dates : du ..... au .....	
<u>Endroit et nom du propriétaire</u>	

- ~ demande que les services techniques de l'Administration communale (dans les limites des stocks disponibles) mettent à sa disposition un conteneur pour l'enlèvement des déchets issus du camp;
- ~ atteste être au courant que le montant de l'enlèvement de ces déchets sera facturé forfaitairement à 35,00 € /vidange du conteneur;
- ~ s'engage à effectuer le tri de tous les déchets :
  - PMC : des sacs peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du service
  - Verres : à mettre dans les bulles prévues à cet effet
  - Déchets ménagers : conteneur à puce
  - Papiers-cartons
- ~ s'engage à placer le conteneur de long de la voirie communale pour que les camions puissent le vidanger
- ~ atteste être au courant qu'en cas de non-respect des consignes, les frais de déblayement seront à charge de l'association concernée.

Fait à ....., le .....

(Signature)

*Toute autre information peut être obtenue auprès du service*